

DOCTEURS

Diplômés de l'URCA en 2009

Enquête à 3 ans après obtention du doctorat

En 2009, 94 doctorants ont obtenu leur doctorat à l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA). Parmi eux, 54 ont répondu à l'enquête d'insertion professionnelle de l'établissement, soit un taux de réponse de 57,45%. Cette enquête a pour but de mieux connaître l'évolution professionnelle des docteurs diplômés de l'URCA depuis l'obtention de leur diplôme.

En effet, plusieurs questions spécifiques se posent quant aux suites d'un doctorat : Combien de docteurs se sont présentés aux qualifications du CNU (Conseil National des Universités) et ont été qualifiés ? Les jeunes docteurs ont-ils effectué un post-doctorat ? Combien parmi eux travaillent désormais dans le domaine de la recherche, et/ou de l'enseignement supérieur ? Ce rapport apporte des éléments d'information sur le devenir des docteurs de l'URCA.

SPECIFICITE DE LA POPULATION DES DOCTEURS

Une population majoritairement masculine

Le doctorat est le diplôme LMD (Licence, Master, Doctorat) au sein duquel les femmes sont le moins représentées. En effet, plus le diplôme est de niveau élevé, plus la représentation des femmes dans la population des diplômés tend à diminuer : en 2009, elles constituaient 64% des diplômés de Licence générale, 55% des diplômés de Master et seulement 37% des diplômés de Doctorat.

Contrairement à ce qui pourrait être attendu, il n'existe pas de différence significative entre les deux écoles doctorales. Les femmes constituent 38% des diplômés de l'école doctorale « Sciences humaines et sociales » (SHS) et 37% des diplômés de l'école doctorale « Sciences technologie et société » (STS). Si elles sont donc peu nombreuses au sein de la population doctorale, la part des femmes en SHS et en STS sont équivalentes.

49% de docteurs de nationalité étrangère

Par rapport à la Licence et au Master, le Doctorat est le diplôme qui compte la proportion la plus importante de diplômés de nationalité étrangère. Tandis que les diplômés étrangers représentent en 2009 8% des diplômés de Licence générale et 27% des diplômés de Master 2, ils constituent 49% de la population des diplômés de Doctorat. La majorité de ces docteurs 2009 ont déjà étudié en France avant leur première inscription en thèse. En effet, 63% d'entre eux y ont obtenu leur diplôme d'accès à l'inscription en Doctorat (Master2, DEA...).

La répartition en fonction des continents d'origine montre que les docteurs 2009 de nationalité étrangère proviennent majoritairement du continent africain (62%). Le continent américain est quant à lui, le moins représenté (4%).

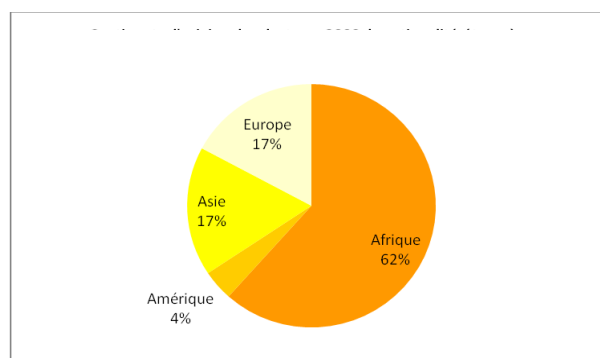


Figure 1 : Continents d'origine des docteurs de nationalité étrangère

Diplôme d'accès au doctorat

69% des docteurs 2009 ont obtenu leur diplôme d'accès (DEA ; Master2...) en dehors de l'URCA. En Sciences Humaines et Sociales, la part de docteurs ayant obtenu ce diplôme d'accès à l'URCA est presque équivalente à la part des docteurs ayant obtenu leur diplôme d'accès dans un autre établissement (respectivement : 51% et 49% des docteurs 2009 SHS). Cette répartition est plus inégale en Sciences Technologie et Société. En effet, les docteurs ayant obtenu leur diplôme d'accès au doctorat hors de l'URCA représentent 68% des docteurs STS, contre 32% pour ceux l'ayant obtenu à l'URCA.

Le principal diplôme d'accès à la thèse pour les docteurs en Sciences Humaines et Sociales est le DEA (73% des docteurs SHS), et le Master 2 pour les docteurs en Sciences Technologie et Société (53% des docteurs STS). Ce dernier pourcentage, correspondant seulement à un peu plus de la moitié des docteurs en STS, peut être expliqué par l'existence d'une plus grande variabilité quant aux différents types de diplômes permettant l'accès à une thèse en STS (DEA, Master2, DESS, diplôme d'ingénieur, diplôme de santé...).

Méthodologie de l'enquête

Temporalité de la mesure : une spécificité du doctorat

A la différence des autres diplômes délivrés par l'Université, l'une des spécificités du doctorat est qu'il n'existe pas de session d'examens fixe. S'il est cependant courant d'observer un pic du nombre de soutenances en fin d'année civile, période qui précède le dépôt des candidatures aux qualifications CNU, les soutenances ont lieu tout au long de l'année. Cette spécificité implique donc une variabilité pouvant aller jusqu'à 12 mois entre les docteurs ayant soutenu en début d'année civile, et ceux ayant soutenu en fin d'année au moment de l'enquête.

La mesure de l'insertion professionnelle peut-être mesurée à différents moments : à 18 mois, 30 ou 36 mois. Nous rappellerons ici que : « La norme du délai de trois ans, fixée notamment par le CEREQ¹, repose plus ou moins implicitement sur le principe que le parcours « normal » est celui d'une éventuelle succession de situations précaires s'achevant sur une situation stabilisée dans les trois ans [...] » (« Le suivi de l'insertion professionnelle des docteurs – proposition de construction d'un tronc commun », Les cahiers de RESOSUP, n°3, avril 2012, p.6). Sachant qu'effectuer une mesure par promotion implique une potentielle étendue de 12 mois, et que le lancement de l'enquête a eu lieu en février 2012, nous avons choisi d'interroger la promotion des docteurs 2009. Ces docteurs ont été interrogés sur la situation professionnelle qu'ils occupaient au 1^{er} janvier 2012. L'insertion professionnelle est donc mesurée entre 25 et 37 mois selon le mois de soutenance de la thèse.

Population

La population interrogée a été déterminée en fonction de l'année civile de soutenance et correspond ici à tous les diplômés 2009 d'un doctorat obtenu à l'URCA. Les listes des diplômés, éditées par année civile, nous ont été communiquées par le service administratif des Écoles Doctorales de l'URCA.

- a) La population enquêtée correspond ainsi à 94 diplômés (35 femmes et 59 hommes) dont :
- 37 docteurs en « Sciences Humaines et Sociales » (SHS), soit 14 femmes et 23 hommes.
 - 57 docteurs en « Sciences Technologie et Société » (STS), soit 21 femmes et 36 hommes.

Notons que les docteurs STS sont majoritaires dans la population de diplômés, puisqu'ils représentent 61% des docteurs diplômés en 2009, contre 39% pour les docteurs SHS.

- b) La population des répondants au questionnaire correspond à 54 docteurs (18 femmes et 36 hommes), soit un taux de réponse de 57%.
- 17 docteurs en SHS (4 femmes et 13 hommes) : soit 46% des diplômés en SHS, et 31,5% des répondants à l'enquête
 - 37 docteurs en STS (14 femmes et 23 hommes) : soit 65% des diplômés en STS, et 68,5% des répondants à l'enquête

¹ Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications

Méthodologie de l'enquête (suite)

Questionnaire

Le questionnaire auquel ont répondu les docteurs est composé d'un tronc commun à plusieurs universités, émanant d'un groupe de travail interuniversitaire initié par RESOSUP et auquel l'OSIPE a contribué.

Méthode

Les diplômés ont été contactés via la plate-forme de télé-enquête de l'OSIPE. Du 17 février au 22 mars 2012, de 17h à 20h, des télé-enquêteurs ont appelé les docteurs afin de recueillir directement leurs réponses. Les enquêtés le désirant pouvaient également remplir le questionnaire directement par LimeSurvey au moyen d'un lien envoyé sur leur messagerie électronique.

RESULTATS DE L'ENQUETE

Nous présentons les réponses fournies par les 54 docteurs ayant accepté de répondre à l'enquête. Nous distinguerons les données relatives aux écoles doctorales SHS et STS. Les répondants SHS étant au nombre de 17, nous n'effectuerons pas de pourcentage sur cette population précise et parlerons en termes d'effectifs. Notons que la faiblesse du taux de réponse des docteurs SHS incite à être prudent quant à l'interprétation des résultats présentés.

Le doctorat

Situation lors de la première inscription : des étudiants et des enseignants

Lors de la première inscription en doctorat, deux situations principales se distinguent : 46% des répondants étaient doctorants en formation initiale et 26 % étaient enseignants. La part de doctorants en formation initiale à l'entrée en thèse est la même quelle que soit l'école doctorale (8 répondants sur 17 en SHS et 17 répondants sur 37 en STS). Néanmoins, la part d'enseignants à l'entrée en thèse est plus importante dans la population des répondants SHS (6 répondants sur 17 en SHS, contre 8 sur 37 en STS).

Les répondants SHS sont aussi proportionnellement plus nombreux que ceux de STS à être en emploi lors de leur première inscription en thèse (respectivement 8 répondants sur 17, contre 14 sur 37).

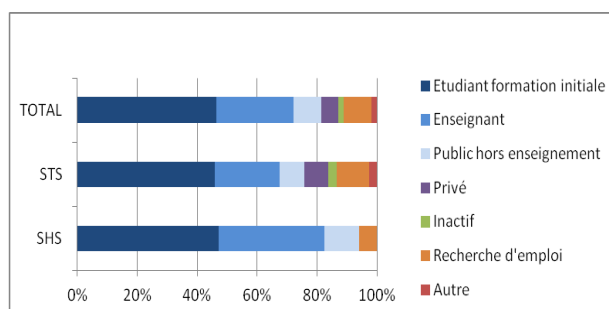


Figure 2 : situation des doctorants lors de leur 1^{ère} inscription en thèse

Age à l'entrée en thèse

Tableau 1 : Age des répondants SHS lors de leur 1^{ère} inscription en thèse

SHS			
	Nombre de répondants	Age moyen	Age médian
Hommes	13	29	26
Femmes	4	26.5	23.5
Ensemble	17	28	26

Tableau 2 : Age des répondants STS lors de leur 1^{ère} inscription en thèse

STS			
	Nombre de répondants	Age moyen	Age médian
Hommes	23	28	25
Femmes	14	28	26
Ensemble	37	28	26

Lorsqu'aucun retard au niveau des études n'a été connu, l'âge théorique d'entrée en thèse est de 23 ans. Avec une étendue de 22 à 47 ans lors de la première inscription en thèse, la population des doctorants est caractérisée par une répartition dissymétrique des âges.

63% des répondants ont bénéficié d'un financement spécifique

Type de financement :

34 docteurs sur 54 déclarent avoir été financés pour effectuer leur thèse : 28 doctorants sur 37 en STS, et 6 doctorants sur 17 en SHS.

Le type de financement le plus répandu pour l'École Doctorale STS est l'allocation du Conseil Régional (36% de des répondants financés en STS), suivi de l'allocation de recherche MESR (25%).

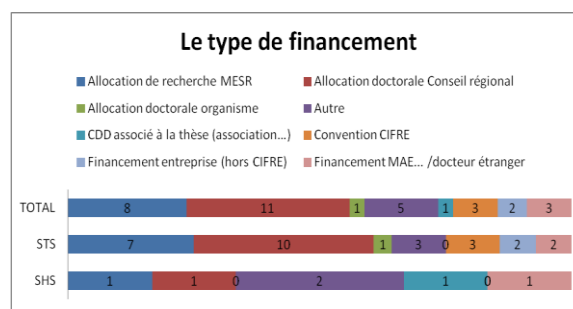


Figure 3 : Financements spécifiques du doctorat¹

Durée du financement :

65% des répondants financés l'ont été durant toute la durée de leur thèse. Cela représente 18 répondants sur 28 pour l'école doctorale STS et, 4 sur 6 pour l'école doctorale SHS.

37% des docteurs n'ont bénéficié d'aucun financement spécifique pour effectuer leur thèse. 45% d'entre eux étaient salariés pendant leur thèse, 30% étaient non financés ou avaient un financement non connu par l'école doctorale (vacations...), pour finir, 25% étaient dans une autre situation (aide financière de leur famille...). Cette répartition est semblable dans les deux écoles doctorales. Néanmoins, la précarité de l'emploi occupé durant la thèse semble un peu plus importante en SHS qu'en STS : 1 enseignant et 4 CDD en SHS, contre 1 enseignant, 1 CDD et 2 CDI en STS.

¹ La figure 3 représente le nombre de personnes ayant bénéficié de chacun des types de financement énoncés. La catégorie « Autre » regroupe des financements de type BDI, financement de l'UNESCO, Ministère de l'agriculture ou bien encore des financements mixtes (½ allocation de la Région plus ½ financement de l'Agence de l'eau).

6 doctorants non financés sur 11 en SHS ont occupé la même situation durant toute la durée de leur thèse (2 CDD secteur privé, 1 CDD secteur public, 3 autres situations hors CDD, enseignant ou financement non connu de l'ED), contre 9 doctorants sur 9 en STS (1 CDD secteur public, 1 CDI secteur public, 1 CDI secteur privé, 1 enseignant, 3 non financés ou financements non connus de l'ED, 2 autres situations).

Une durée de réalisation variable selon l'école doctorale

Si la durée théorique d'une thèse est de 3 ans, la durée moyenne sur l'ensemble des répondants est plus élevée que cette durée théorique puisqu'elle est de 3 ans et 9 mois en moyenne et la médiane est à 3 ans et 3 mois, pour une étendue de 2 ans et demi à 7 ans et 3 mois.

D'après nos deux populations de répondants (SHS et STS) cette durée n'est pas la même en fonction du domaine disciplinaire de la thèse : les répondants STS ont mis en moyenne 1 an de moins que les répondants SHS pour réaliser leur thèse. La durée moyenne de la thèse pour les docteurs STS est de 3 ans et demi avec une médiane à 3 ans et 2 mois, alors qu'elle est de 4 ans et demi pour les docteurs SHS avec une médiane à 4 ans et 3 mois. Cependant, le faible taux de réponse des docteurs SHS incite à être prudent quant à l'interprétation de ces résultats.

Cette différence de durée de la thèse entre STS et SHS pourrait s'expliquer par les différentes sources de financement. En effet, les doctorants SHS sont plus souvent en emploi lors de la 1^{ère} inscription en thèse, moins de doctorants ayant un financement spécifique pour la réalisation de leur thèse, ainsi qu'une proportion plus importante de doctorants salariés en contrat précaire et ayant connu différentes situations de financement durant leur thèse.

Plus de la moitié des répondants ne s'est pas présentée aux qualifications du Conseil National des Universités (CNU)

30 docteurs sur 53¹ ont déclaré ne pas avoir candidaté à la qualification du CNU pour postuler à la fonction de Maître de conférences (21 docteurs sur 37 en STS et 9 docteurs sur 17 en SHS), soit 54%. Sur les 21² docteurs ayant postulé (15 STS et 6 SHS), **16 ont été qualifiés** (13 STS et 3 SHS). La proportion de docteurs ayant demandé leur qualification est plus importante lorsque ces derniers ont bénéficié d'un financement spécifique pour réaliser leur doctorat, que lorsqu'ils n'en ont pas bénéficié (15% d'écart).

Néanmoins, ils ne sont que 50% à avoir été financés et à avoir postulé à la qualification (14 sur 28 en STS et, 3 sur 6 en SHS). Les critères exigés par la CNU en vue de la présentation de la qualification, comme le nombre d'articles, ainsi qu'une orientation professionnelle autre que celle d'enseignant-chercheur, comme des postes d'Ingénieur de recherche, d'ingénieurs d'études, de chefs de projets (cf. p.9 du rapport concernant le détail des docteurs en emploi) pourraient être deux des raisons expliquant ce phénomène.

1 Une personne n'a pas répondu à la question.

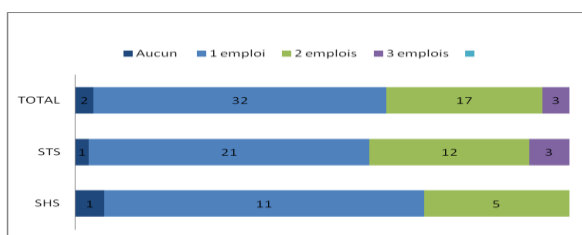
2 Deux personnes se sont présentées aux qualifications 2011 et n'avaient pas encore leur résultat à la date de l'enquête.

Situation professionnelle après le doctorat

Sur les 54 répondants, 12 déclarent avoir suivi au moins une formation à l'insertion professionnelle au cours de leur doctorat (3 répondants sur 17 en SHS et 9 sur 37 en STS), soit 22% de l'ensemble des répondants. 7 ont participé à des Doctoriales, 6 à des modules proposés par l'École Doctorale, 3 à des modules proposés par le Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur (CIES), et 1 à des modules extérieurs à ceux proposés par l'École Doctorale et le CIES.

Nombre d'emploi

96% ont déjà occupé au moins 1 emploi depuis l'obtention de leur doctorat



52 docteurs sur 54 ont déjà occupé au moins 1 emploi depuis leur soutenance de thèse.

Figure 4 : Nombre d'emplois occupés depuis la soutenance
La figure 4 représente le nombre de docteurs par situation énoncée.

À la date de l'enquête, le nombre de mois écoulés depuis la date de soutenance s'étend de 25 à 37 mois selon les répondants. Cette différence de 12 mois est une variable à prendre en compte puisqu'elle pourrait avoir un effet sur le nombre de postes occupés. En effet, plus le nombre de mois est élevé entre la date de soutenance et la date de l'enquête et plus le nombre de postes occupés peut être élevé.

Tableau 3 : Répartition des répondants en fonction du nombre de postes occupés depuis leur soutenance de thèse

Mois écoulés depuis la soutenance	1 emploi	2 emplois	3 emplois	TOTAL
25-28 mois	20	11	3	34
29-32 mois	8	1	0	9
33-37 mois	4	5	0	9
TOTAL	32	17	3	52

Premier emploi :

Au total, 34 docteurs sur 52 ont trouvé leur 1^{er} emploi sans aucun délai, soit 65% des répondants ayant occupé au moins 1 emploi depuis leur soutenance. Néanmoins, 50% d'entre eux occupaient déjà cet emploi avant leur inscription en thèse.

Si la majorité des docteurs est donc en emploi moins d'un mois après l'obtention du doctorat, 8% ont mis entre 1 à 3 mois, 12% entre 4 à 6 mois, et 15% ont mis plus de 6 mois à trouver leur premier emploi.

En emploi

83% des docteurs en emploi* au 1^{er} janvier 2012

Au 1^{er} janvier 2012, 45 docteurs parmi les 54 répondants sont en emploi. 20% d'entre eux sont en post-doctorat et sont tous issus de l'école doctorale STS. 11% des répondants sont en recherche d'emploi au 1^e janvier 2012 et 5,5% en formation ou en reprise d'études.

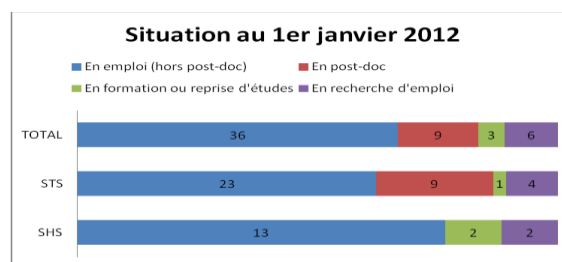


Figure 5 : Situation des docteurs au 1^{er} janvier 2012

*comprend le post-doctorat qui est ici considéré comme un emploi

Détail des docteurs en emploi

Sur les 54 répondants, au 1^{er} janvier 2012, 45 docteurs sont en emploi. 10 docteurs étaient déjà en emploi avant leur inscription en doctorat et occupent toujours le même poste au 1^{er} janvier 2012 (4 docteurs en SHS et 6 docteurs en STS). Ainsi, ces 10 docteurs n'ont pas vu leur situation professionnelle modifiée avec l'obtention de leur doctorat, c'est pourquoi le détail des emplois portera sur les postes occupés par 35 docteurs.

Tableau 4 : Indicateurs de l'insertion professionnelle des docteurs

Ecoles doctorales	Taux d'insertion (nb répondants)	Taux de chômage (nb répondants)
SHS	82% (9)	18% (2)
STS	87% (26)	13% (4)
Ensemble	85% (35)	15% (6)

Le taux d'insertion professionnelle est de 85% : 35 docteurs en emploi sur 41 docteurs en emploi ou à la recherche d'un emploi.

Le taux de chômage chez les docteurs s'élève à 15% au 1^{er} janvier 2012. Il est de 5 points supérieur à celui enregistré au niveau national durant la même période. En effet, d'après l'INSEE¹, 10% de la population active était au chômage au 1^{er} trimestre 2012 (<http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=14&date=20120607>).

57% des docteurs sont en emploi stable au 1^{er} janvier 2012

Sur les 35 docteurs en emploi au 1^{er} janvier 2012, le taux d'emploi stable est de 57%. A titre de comparaison, le taux d'emploi stable des diplômés de Master 2 promotion 2009 à 30 mois est de 86%.

Cependant, si le taux d'emploi stable est observé sur les 26 docteurs en emploi hors post-doctorat, ce taux s'élève alors à 77%. La part d'emplois stables pour ces 26 docteurs (CDI, professions libérales, fonctionnaires) augmente fortement entre le 1^{er} emploi (48%) et celui occupé au 1^{er} janvier 2012 (77%).

Les docteurs STS sont ceux pour lesquels le taux d'emploi stable est le plus faible. En effet, la part de CDD est supérieure de 18 points en STS par rapport aux SHS.

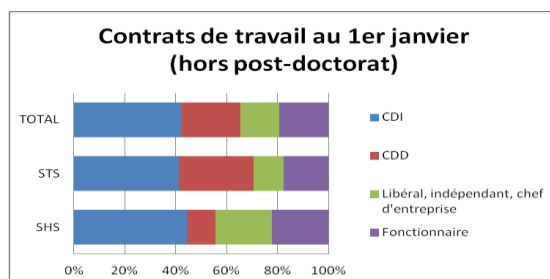


Figure 6 : Contrats de travail au 1er janvier 2012 (hors post-doctorat)

¹ Source : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=14&date=20120607>

Post-doctorat compris, 1 docteur sur 2 travaille dans le secteur public

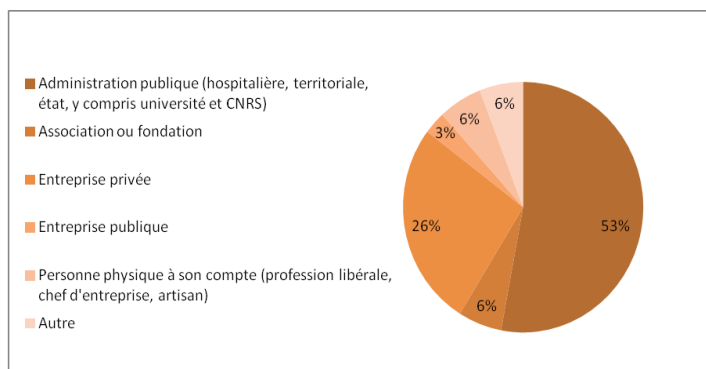


Figure 7 : Catégorie de l'employeur

*Une personne n'a pas répondu à la question. Les pourcentages sont donc calculés sur la base de 34 répondants.

Le secteur public est le principal employeur (56%) quelle que soit l'école doctorale.

Hors post-doctorats, 35% des docteurs en emploi exercent leur profession dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche (46% avec les post-doctorats).

Adéquation entre emploi et formation doctorale

Majoritairement, hors post-doctorat, les docteurs en emploi occupent un poste de niveau cadre, ingénieur ou profession intellectuelle supérieure (22 répondants sur 26). Cependant, deux groupes se distinguent: d'une part les maîtres de conférences, professeurs agrégés, professeurs associés et de l'autre, un groupe constitué d'ingénieurs de recherche, d'ingénieurs d'étude, et de chefs de projet.

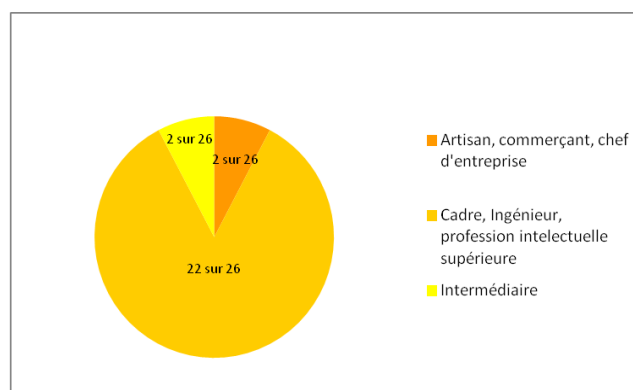


Figure 8 : Niveau de l'emploi – Répartition des docteurs (hors post-doctorat)

Les emplois « intermédiaires » concernent 2 docteurs SHS qui occupent un poste d'enseignant (non agrégé) hors enseignement supérieur. Les 2 docteurs autres sont respectivement chef d'entreprise et associé.

Au total, sur les 26 docteurs en emploi hors post-doctorat, 9 travaillent dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche (5 en France et 4 à l'étranger). Parmi ces 26 docteurs, 20 estiment que le doctorat a été déterminant dans l'obtention de leur emploi. Ils sont également 20 sur 26 à estimer que l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} janvier 2012 correspond tout à fait à leur niveau de qualification, et 18 sur 24 (2 docteurs n'ont pas répondu à cette question) à estimer que leur emploi correspond au secteur disciplinaire de leur formation.

Temps de travail

Post-doctorat compris, 32 docteurs sur 35 travaillent à temps plein. Concernant les 3 docteurs qui travaillent à temps partiel, cette situation est un choix pour 2 d'entre elles. Il n'existe pas de différence quant à la part d'emploi à temps plein entre le 1^{er} emploi occupé et celui occupé au 1^{er} janvier 2012 : seule 1 docteur est passé d'un temps plein à un temps partiel.

Rémunération des docteurs

Au 1^{er} janvier 2012, le revenu médian net mensuel des docteurs 2009 est de 2 050 €, il est identique pour les hommes et les femmes. L'étendue des revenus déclarés par ces 19 docteurs varie de 1 555 € à 4 000 € net mensuel. Le niveau moyen des rémunérations variant d'un pays à l'autre, les salaires communiqués par les docteurs en emploi à l'étranger ne sont donc pas comptabilisés ici. Le revenu médian net mensuel a été calculé sur la base des salaires communiqués par 19 docteurs en emploi en France. Le secteur privé est celui dans lequel le salaire net médian mensuel est le plus élevé, 2 600 €, contre 2 000 € dans le secteur public. Cette différence de 600 € entre les deux secteurs est cependant à nuancer puisque le secteur privé ne représente ici que 5 répondants, contre 12 pour le secteur public.

Post-doctorat compris, 12 docteurs en emploi travaillent à l'étranger, soit 32%

Ils travaillent essentiellement dans les pays de l'Union européenne (6 répondants sur les 12 travaillant à l'étranger). Sur ces 12 docteurs, 5 effectuent un post-doctorat : 3 dans l'Union européenne, 1 aux Etats-Unis et 1 autre en Norvège. Parmi les docteurs travaillant à l'étranger, 5 avaient validé leur diplôme d'accès à la thèse hors de la France. 3 d'entre eux, occupent un poste dans un pays différent de celui où ils avaient validé leur diplôme d'accès à la thèse.

CONCLUSION

Avec un taux d'insertion professionnelle de 85%¹, le doctorat semble être une formation permettant à ses diplômés d'accéder à des postes conformes à leur niveau de qualification. La quasi totalité, des répondants en activité² occupent un poste de niveau cadre, ingénieur, profession intellectuelle supérieure ou chef d'entreprise. Si très peu de docteurs deviennent maîtres de conférences, seulement 5,5% des répondants, les données collectées montrent que ce débouché n'est pas la seule finalité d'une thèse puisque seulement 43% se présente aux qualifications du CNU. Les docteurs s'insèrent alors dans les secteurs privé et public au sein desquels ils occupent des postes tournés vers la gestion de projets ou la mise en place d'études. Si une certaine précarisation de l'emploi peut être observée, essentiellement due à l'existence de contrats « post-doctoraux », les docteurs trouvent donc un emploi dans lequel ils peuvent réinvestir les connaissances et l'expérience acquises durant leur doctorat. En effet, les ¾ d'entre eux estiment que le doctorat a été déterminant dans l'obtention de leur emploi.

¹ Post-doctorat compris

² Hors post-doctorat